



Conseil économique et social

Distr. générale
18 juin 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé

Neuvième session

Genève, 3 et 4 septembre 2015

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail

Projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à la coopération et à l'intégration économiques pour 2016-2017

I. Introduction

1. On trouvera ci-après une présentation du projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à la coopération et à l'intégration économiques (ci-après « le sous-programme ») pour 2016-2017. Le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (ci-après « le Comité ») est invité à l'adopter et à le recommander au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation. Tout élément supplémentaire, interrompu ou reporté sera notifié dans le Système intégré de suivi (SIS) du système des Nations Unies utilisé par le Secrétariat pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du programme. Les résultats de l'exécution du programme de travail seront soumis au Comité dans le rapport sur l'exécution des programmes pour l'exercice biennal 2016-2017.

2. Le projet de programme de travail applique la méthode de gestion axée sur les résultats, qui établit une relation logique entre les résultats considérés d'un point de vue hiérarchique (produits – résultats – incidences), que l'on appelle « chaîne des résultats », les ressources (humaines et financières), que l'on appelle « intrants », et les facteurs externes (stratégiques, de gouvernance, opérationnels, financiers) qui peuvent faire obstacle à la réalisation de l'objectif.

3. Les produits/activités du projet de programme de travail correspondent à ceux qui figurent dans l'avant-projet de budget-programme de la CEE pour l'exercice biennal 2016-2017. Ils relèvent des grandes catégories suivantes : a) réunions et documents correspondants; b) autres activités de fond; et c) coopération technique, y compris les services de conseil, stages de formation, séminaires, ateliers et projets sur le terrain.



4. Les résultats/réalisations escomptées, accompagnés des mesures des résultats et des indicateurs de succès correspondants, sont présentés à l'annexe I sous la forme de cadre logique.
5. Les renseignements relatifs aux publications proposées figurent à l'annexe II. Les textes généraux portant autorisation et les textes spécifiques au sous-programme sont énumérés à l'annexe III.

II. Objectif, stratégie et facteurs externes

6. Le sous-programme a pour objectif de promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à la croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité des activités économiques dans la région de la CEE.
7. Le sous-programme relève de la Division du commerce et de la coopération économiques. Il contribuera à donner suite à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au programme de développement pour l'après-2015, en aidant les États membres de la CEE, notamment ceux dont l'économie est en transition, à créer un environnement propice à l'innovation et à la compétitivité aux niveaux national et régional.
8. La stratégie qui permettra de réaliser cet objectif repose sur trois composantes : a) le dialogue régional visant à dégager les problèmes importants et à formuler des recommandations pratiques; b) l'application des recommandations pratiques et des meilleures pratiques; c) la coopération technique.
9. Le sous-programme sera axé sur deux domaines complémentaires : a) les politiques relatives à l'innovation et à la compétitivité; b) les partenariats public-privé pour le développement d'infrastructures. Les activités touchant aux politiques d'innovation et de compétitivité soutiendront la croissance économique durable, l'innovation et la compétitivité, en favorisant l'application des pratiques optimales dans les systèmes nationaux d'innovation, le financement de l'innovation et l'établissement d'un environnement propice aux affaires. Les activités touchant aux partenariats public-privé iront dans le même sens, en favorisant de nouveaux modes de financement, la mise en place et la gestion d'infrastructures essentielles pour l'innovation et la compétitivité à l'échelle internationale.
10. La concertation sur les politiques s'appuiera sur les connaissances des experts nationaux et internationaux. Les mesures de mise en œuvre seront appuyées par une large diffusion des bonnes pratiques et des recommandations qui en seront issues. Des conseils sur les orientations et un appui au renforcement des capacités seront fournis sur la base de ces travaux normatifs.
11. Le sous-programme s'inspirera des activités d'autres organisations et institutions œuvrant dans ce domaine. Il renforcera les partenariats avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les partenariats nationaux entre les secteurs public et privé dans la région.
12. Les activités menées au titre du sous-programme seront appuyées par deux équipes (l'une spécialisée dans les politiques d'innovation et de compétitivité, et l'autre dans les partenariats public-privé), auxquelles participeront des représentants des pouvoirs publics et d'autres parties prenantes, et un réseau plus large d'experts.
13. Le sous-programme contribuera aux travaux du Groupe de travail chargé du projet relatif au développement fondé sur le savoir du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

14. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des experts des gouvernements, des milieux universitaires et du secteur privé participent activement aux réunions de groupes d'experts et aux réseaux d'experts; b) les gouvernements sont disposés à engager un dialogue sur les orientations à suivre et à prendre des mesures pour appliquer les recommandations et les normes; c) les ressources extrabudgétaires nécessaires aux activités de renforcement des capacités, aux services consultatifs et aux projets opérationnels sont disponibles.

III. Produits/activités pour l'exercice biennal 2016-2017

A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts : Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé

i) Services fonctionnels pour les réunions

1. Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (12); équipe de spécialistes des partenariats public-privé (8); équipe de spécialistes des politiques en matière d'innovation et de compétitivité (8); autres réunions de groupes d'experts, notamment sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, le financement du développement novateur et d'autres aspects de la coopération et de l'intégration économiques (8).

ii) Documentation destinée aux organes délibérants

1. Rapports des sessions annuelles du Comité (2); ensemble de documents pour les sessions du Comité (environ 14 documents) (1); rapports des réunions des équipes de spécialistes et d'autres groupes d'experts (4); ensemble de documents pour les réunions des équipes de spécialistes et d'autres groupes d'experts (environ 4 documents) (1).

B. Autres activités de fond

i) Publications isolées

1. Étude des performances en matière d'innovation de l'Azerbaïdjan (1); étude des performances en matière d'innovation d'un pays en transition économique (1); étude comparative sur certains aspects du développement fondé sur le savoir (3).

ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation

1. Catalogue annuel des bulletins d'information sur les activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux (2); catalogue annuel des bulletins d'information sur le développement fondé sur le savoir (2).

iii) Communiqués et conférences de presse

1. Catalogue annuel de communiqués de presse publiés à l'occasion de réunions, de colloques et de la parution de publications (2).

iv) Activités ou documentation techniques

1. Tenue à jour du site Web sur lequel sont mis en ligne les documents relatifs aux réunions, des extraits des publications et des informations sur les activités relatives au sous-programme (2).

C. Coopération technique

i) Stages, séminaires et ateliers

1. Séances de formation et de renforcement des capacités dans les domaines sur lesquels porte le programme de travail (12); séminaires d'orientation dans les domaines sur lesquels porte le programme de travail (12).

ii) Projets opérationnels

1. Projet lié au Groupe de travail sur le développement fondé sur le savoir du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale, en collaboration avec la CESAP (1); compétitivité, politiques d'innovation et partenariats public-privé : renforcement des capacités des fonctionnaires et des associations professionnelles dans les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) (1).

Annexes

Annexe I

Réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour l'exercice biennal 2016-2017

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement du dialogue visant à promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à la croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité	Nombre de nouvelles recommandations de politique générale découlant de l'échange par les États membres de leurs données d'expérience et pratiques optimales	Objectif	5	6	8
		Estimation		5	8
		Résultats effectifs			8
b) Amélioration de l'application des recommandations de la CEE visant à promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à la croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité	Nombre de nouvelles mesures prises par les États membres pour appliquer les recommandations de la CEE	Objectif	12	12	10
		Estimation		12	10
		Résultats effectifs			10
c) Renforcement des capacités nationales des pays de la région de promouvoir les bonnes pratiques et d'appliquer les recommandations de la CEE visant à promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à la croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité	Nombre d'activités de renforcement des capacités organisées pour les pays de la région	Objectif	13	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

Annexe II

Détail des publications proposées pour 2016-2017

Publications isolées

N°	Titre de la publication	Texte portant autorisation des activités	Version papier et/ou électronique	Format	Nombre de pages	Langue(s) originale(s)	Traduction(s)	Nombre d'exemplaires et langue(s)
1	Étude des performances en matière d'innovation de l'Azerbaïdjan	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 d)	Versions papier et électronique	A4	155	E	R	500E, 1 000R
2	Étude des performances en matière d'innovation d'un pays en transition économique	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 d)	Versions papier et électronique	A4	155	E, R		500E, 1 000R
3	Étude comparative sur certains aspects du développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 c)	Versions papier et électronique	A4	155	E	R	500E, 1 000R
4	Étude comparative sur certains aspects du développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 c)	Versions papier et électronique	A4	155	E	R	500E, 1 000R
5	Étude comparative sur certains aspects du développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 c)	Versions papier et électronique	A4	155	E	R	500E, 1 000R

Supports promotionnels

No	Titre de la publication	Texte portant autorisation des activités	Version papier et/ou électronique	Format	Nombre de pages	Langue(s) originale(s)	Traduction(s)	Nombre d'exemplaires et langue(s)
1	Catalogue annuel des bulletins d'information sur les activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux	A/70/6 (Sect. 20). 20.65 b) ii)	Version électronique	A4	5	E	–	–
2	Catalogue annuel des bulletins d'information sur les activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux	A/70/6 (Sect. 20). 20.65 b) ii)	Version électronique	A4	5	E	–	–
3	Catalogue annuel des bulletins d'information sur le développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 c), A/70/6 (Sect. 20). 20.65 b) ii)	Version électronique	A4	5	E	–	–
4	Catalogue annuel des bulletins d'information sur le développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 Annexe I p. 9 par. III.3 c), A/70/6 (Sect. 20). 20.65 b) ii)	Version électronique	A4	5	E	–	–

Annexe III

Textes portant autorisation

A. Textes généraux émanant des organes délibérants et concernant la CEE

1. Résolutions de l'Assemblée générale

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
55/2	Déclaration du Millénaire
57/144	Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire
57/253	Sommet mondial pour le développement durable
57/270 B	Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social
60/248	Questions spéciales touchant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007
65/185	Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
68/222	Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire
66/288	L'Avenir que nous voulons
67/10	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasiennne
67/13	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
67/14	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique
67/15	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de Shanghai pour la coopération
67/83	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe
67/148	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
68/204	Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement
68/212	Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
68/225	Les mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
67/226	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
68/230	Coopération Sud-Sud

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
67/264	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique
67/290	Structure et modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable
68/6	Document final de la manifestation spéciale consacrée au bilan de l'action entreprise pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
2012/30	Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16
2013/1	Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la Commission économique pour l'Europe
2013/16	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

3. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>
A (64)	Les travaux de la Commission économique pour l'Europe

B. Textes relatifs au sous-programme

1. Résolutions de l'Assemblée générale

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
68/219	Rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
66/223	Vers des partenariats mondiaux
68/234	Vers des partenariats mondiaux : démarche fondée sur des principes pour le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés
67/7	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Europe centrale
67/10	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasiennne

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
68/198	Les technologies de l'information et des communications au service du développement
67/225	Coopération pour le développement industriel

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
2013/10	Science, technique et innovation au service du développement
2013/44	Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement
